

RACISME ET DISCRIMINATIONS SYSTÉMIQUES
REDDITION DE COMPTES DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
DISCUSSION PUBLIQUE

La Commission sur le développement social et la diversité montréalaise et la Commission de la sécurité publique (ci-après la Commission conjointe) invitent la population montréalaise à participer à une assemblée publique au cours de laquelle la Ville de Montréal présentera l'état d'avancement de ses travaux en matière de lutte contre le racisme et les discriminations systémiques.

La présentation par le Bureau de la commissaire à la lutte au racisme et aux discriminations systémiques et les représentant·e·s des services de la Ville de Montréal sera suivie d'une période de questions et commentaires du public, puis des commissaires.

DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE

PRÉSENTATION DU BILAN DES RÉALISATIONS

Au cours de l'assemblée publique, le Bureau de la commissaire à la lutte au racisme et aux discriminations systémiques présentera, aux côtés de services de la Ville de Montréal, un état d'avancement des réalisations de la Ville de Montréal en matière de lutte contre le racisme et les discriminations systémiques.

La Commission conjointe informe les personnes intéressées que cette assemblée publique se tiendra le:

DATE ET HEURE : **MARDI 28 MARS 2023 À 9 H**

Salle du conseil, Hôtel de ville de Montréal (Édifice Lucien-Saulnier)
155, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B5

La séance publique sera accessible via la webdiffusion en direct à partir de la [page web](#) dédiée des commissions permanentes.

DOCUMENTATION

La documentation relative à cette assemblée publique sera disponible le **14 mars 2023** sur la [page web](#) consacrée au dossier.

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES

La présentation sera suivie d'une période de questions et commentaires du public présent dans la salle d'assemblée. Ensuite, une période sera consacrée à la lecture des questions et commentaires du public qui assiste à distance. Enfin, l'assemblée se conclura par une période de questions et commentaires des membres de la Commission.

Les personnes intéressées à faire part de leur question ou commentaire sont invitées à s'inscrire **avant la fin de la pause** suivant la présentation en remplissant le formulaire en ligne disponible à partir du **14 mars** sur la [page web](#) dédiée. Il sera également possible de s'inscrire 30 minutes avant le début de la séance pour les personnes qui se présenteront à l'assemblée.

ACCESSIBILITÉ

La salle du conseil est accessible aux personnes à mobilité réduite et est équipée de mesures d'aide à l'audition. Un service d'interprétation en langue des signes québécoise (LSQ) peut être offert sur demande, présentée cinq jours à l'avance, et sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

INFORMATIONS

Pour toute autre information, consultez la page dédiée ou communiquez avec le secrétariat des commissions permanentes. Toute personne peut obtenir copie de la documentation auprès du Service du greffe.

Abonnez-vous à l'infolettre pour recevoir les dernières nouvelles des commissions permanentes à ville.montreal.qc.ca/infolettrecommissions.

RENSEIGNEMENTS : Service du greffe
Division du soutien aux commissions permanentes, aux conseils consultatifs et au bureau de la présidence du conseil
155, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B5
Téléphone : 514 872-3000 Télécopieur : 514 872-5655
commissions@montreal.ca | montreal.ca/sujets/commissions-permanentes | [@Comm_MTL](https://twitter.com/Comm_MTL)